

ASSOCIATION VOSGIENNE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

AVSEEA

PROJET ASSOCIATIF 2018-2023

"l'Autre,... c'est Nous !"



Le mot du Président

Après trente années de Présidence de l'AVSEA, j'ai le grand plaisir de vous inviter à la lecture de ce livret, qui n'est autre que notre Premier Projet Associatif. Cette année 2018, l'AVSEA fête ses 70 ans, forte d'une assez longue expérience dans le secteur social et médico-social par un développement constant de ses services et établissements.

Constituée de bénévoles « hyperactifs », elle n'a jamais cessé d'inventer, d'innover, de proposer, au côté de ses salariés et à destination des plus défavorisés. Au bout de 70 ans, il était temps de se poser et de réfléchir au-delà des valeurs associatives d'Altérité, de Solidarité et de Dignité qui restent nos trois piliers fondateurs, pour savoir qui sommes-nous ?, que faisons-nous ?, comment et où allons-nous ?.

Sous la conduite de la Gouvernance associative et de la Direction générale, des commissions de bénévoles et de salariés se sont mises au travail pour aboutir à un document qui, après le film de notre histoire, trace notre route pour les cinq années à venir, dans une nouvelle organisation en Dispositifs. Je tiens ici à remercier l'ensemble des bénévoles et salariés qui ont participé à ce travail en vous souhaitant une agréable lecture !

M. le Dr François CONRAUX

Partie 1 > Portrait

UNE ASSOCIATION AU CŒUR DU TERRITOIRE VOSGIEN



TOUT A COMMENCÉ, IL Y A 70 ANS...

En scrutant l'histoire de l'AVSEA, une logique fondamentale inspire son empreinte dans le temps, celle d'initier des actions pleinement sociales, locales et durables.

Des problématiques sociales pour lesquelles se mobiliser

En 1948, deux ans avant sa déclaration officielle, l'association, gère en partenariat avec la CAF le service de tutelle aux allocations familiales. Sensible aux problématiques sociales d'après-guerre, elle se tourne vers un public composé d'orphelins et de familles monoparentales.

Au fur et à mesure de son avancée, son expertise s'étend vers les champs de l'éducatif, du handicap, de l'insertion socioprofessionnelle et du soin jusqu'à la prise en charge psychiatrique.

L'association souhaite offrir ainsi des réponses diversifiées pour que chaque personne accueillie trouve la façon de poursuivre son parcours de vie vers le meilleur qui soit.

Une association enracinée

Basée à Epinal, l'AVSEA inscrit dès le départ son appartenance au département et c'est fort de cet ancrage, qu'elle montre l'intention de décentraliser ses structures vers tout le territoire vosgien. En 1961, elle crée par exemple les comités locaux et cantonaux qui permettent aux bénévoles de l'époque d'organiser leurs actions au plus près des publics accompagnés et au plus

proche des problématiques sociales observées. Aujourd'hui, l'action bénévole de terrain constitue toujours une spécificité forte de l'association. En témoigne notamment, l'existence depuis 25 ans de l'action Coup's de Pouce, lancée par le Comité local AVSEA de Remiremont, regroupant une quarantaine de bénévoles pour une action de soutien scolaire et alphabétisation.

70 ans déjà

Ainsi, l'association fête aujourd'hui ses 70 ans.

À travers son histoire, elle n'a cessé son développement pour répondre aux besoins des présents successifs. Désormais, elle regroupe près de 400 salariés, une cinquantaine de bénévoles et environ 200 adhérents.

Les 22 établissements et services témoignent de l'étendue et de la complexité de son action en continuelle adaptation ; ils prouvent aussi l'âme bâtisseuse qui habite l'AVSEA prête aussi à offrir les réponses sociales de demain.

L'IDENTITÉ ASSOCIATIVE

Une association de forces vives pour accompagner des parcours individuels

L'AVSEA réunit à ce jour les convictions et les compétences de ses membres, qui en constituent la sève. Bénévoles, salariés, adhérents et familles agissent pour étayer conjointement le parcours de chaque personne accueillie vers l'autonomie qu'elle soit un enfant autiste, un jeune adolescent en rupture, un adulte en situation de handicap, une personne sous l'emprise d'une addiction ou un adulte sous protection juridique.

L'AVSEA se mobilise également pour assurer aux familles et aux aidants un soutien attentif, bienveillant et expert à même de les accompagner dans leur propre parcours personnel et familial.



Un porte-parole des populations les plus défavorisées et en souffrance

A partir des valeurs originelles du mouvement des sauvegardes, à savoir la protection, la bienveillance et « *le devenir citoyen* », l'action de l'AVSEA vise à faire sortir de l'ombre les thématiques auxquelles sont confrontées les personnes accompagnées dans leur quotidien. Ainsi, en s'associant à d'autres (partenaires, experts, usagers eux-mêmes), l'association contribue à la défense des intérêts par la diffusion d'information et le partage des connaissances actualisées au moyen, entre autres, de journées d'études. Ainsi, entre 2008 et 2017, une dizaine de colloques et/ou journées d'études ont été consacrés à l'art et l'autisme, à la protection des majeurs, à la consommation de cannabis chez les jeunes ou bien encore à la prostitution des mineurs.

Une association locale, solidaire et responsable

Animée par la primauté de l'individu, l'AVSEA conduit son action et son développement dans le sillage des principes fondamentaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

En tant qu'acteur économique et social ancré dans le département vosgien, elle se veut responsable et solidaire par l'adoption d'une éthique sociale, économique et environnementale.

Son âme et son identité se nourrissent d'une éthique sociale. Fondée sur la satisfaction pour chaque individu des besoins essentiels en matière de logement, d'alimentation, de santé et d'éducation, cette éthique vise la réduction des inégalités entre les individus dans le respect de leurs cultures et de leurs différences.

L'action de l'AVSEA est guidée ensuite par une éthique économique affirmée dès sa naissance par son statut d'association à but non lucratif. La recherche d'efficacité dans la gestion de ses établissements et de ses services ambitionne une croissance durable et innovante pour des réponses sociales locales.

Répondre « *aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* », c'est enfin ce en quoi l'association veut être un acteur social responsable. L'AVSEA veille ainsi à réduire l'impact de son activité sur l'environnement et à consommer les ressources naturelles de façon raisonnée.

Un partenaire actif

L'association agit grâce et avec ses partenaires pour améliorer de façon continue l'accompagnement des personnes qu'elle accueille mais aussi pour parfaire sans cesse la réponse collective construite à l'échelle du département.

Les coopérations créatrices et durables tissées avec les services de l'État, les associations locales poursuivant les mêmes buts, les collectivités territoriales, les partenaires économiques, les acteurs de la santé inscrivent l'action de l'association dans une logique de partage, de mutualisation et d'exigence de la qualité des réponses apportées et à venir.





Un innovateur social

Depuis sa création l'AVSEA promeut et porte des idées nouvelles. Son investissement depuis 40 ans dans le domaine de l'autisme offre une illustration de ce premier facteur d'innovation au même titre que la création des 4 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) destinés à rompre l'isolement aggravant de la maladie psychique.

Le deuxième facteur d'innovation repose sur l'ingénierie sociale. En l'occurrence, la construction de solutions singulières lorsque les réponses existantes sont inadaptées à l'accompagnement de situations personnelles et familiales complexes. L'AVSEA est alors garante de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces réponses co-construites et évolutives.

DES VALEURS HUMANISTES COMME PILIERS FONDATEURS

La charte des valeurs associatives adoptée en 2008 pose les 3 piliers qui constituent la base fondamentale de l'AVSEA, à savoir l'altérité, la solidarité et la dignité humaine.

Altérité, pour accueillir et accompagner la différence

Tout d'abord, altérité est à comprendre comme la qualité de ce qui est autre. Ce terme sous-tend la reconnaissance de l'autre dans sa différence, qu'elle soit ethnique, sociale, physique, psychique, religieuse... En ouvrant ses portes à la diversité des publics, l'AVSEA s'inscrit dans le courant humaniste qui place l'autre comme premier sujet de droit.

Solidarité, pour préserver le lien

Inconditionnelle, la solidarité agit comme deuxième valeur fondatrice et permet à toute personne en difficulté d'accéder à son épanouissement, à son bien-être et à sa place dans la Cité.

Elle naît du sentiment de responsabilité des uns à l'égard des autres et unit de ce fait les êtres dans la difficulté. Elle conduit à se considérer directement concernée par le destin de chacun pour construire l'avenir de tous et ce, avec une fraternité républicaine.

La valeur de solidarité ainsi décrite est à l'origine de l'association qui a su créer et coordonner au cours de son histoire les 6 Dispositifs qui en font sa spécificité aujourd'hui.

Dignité, pour faire vivre le respect de l'Autre

Enfin, le mot qui se pose comme clé de voûte du sigle AVSEA est « Sauvegarde » ; sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte signifiant la préservation d'une entité physique et psychique, et indiquant le respect dû à tout être humain. C'est là, la définition de dignité, valeur introduite dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948 qui rappelle que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Partie 2 > Missions

DES COMPÉTENCES MULTIPLES POUR SOUTENIR LES PARCOURS FRAGILISÉS



LA RAISON D'AGIR

Par son action, son militantisme et le déploiement de solutions les plus adaptées possibles, l'AVSEA vise une concrétisation toujours plus aboutie du principe de solidarité et du vivre-ensemble. Sa raison d'agir réside dans le soutien et la protection des personnes dont l'histoire personnelle et sociale affecte le bien-être psychique, physique, social. Elle milite et mobilise des compétences, des réseaux pour accompagner et compenser les fragilités.

Au plus près des besoins

Depuis toujours, l'association s'organise et se repense en fonction des problématiques observées sur les territoires et l'évolution de la population vosgienne. Cet état d'esprit prévaut au choix d'implantation de ses services, guidé par la volonté d'aller vers et au devant des besoins qu'ils soient ou non exprimés.

Chaque service de l'AVSEA doit être à même de s'adapter en permanence et d'innover pour fournir des réponses appropriées. L'accueil et l'accompagnement du public deviennent dès lors une veille, une vigilance permanente de chaque salarié et bénévole de l'AVSEA.

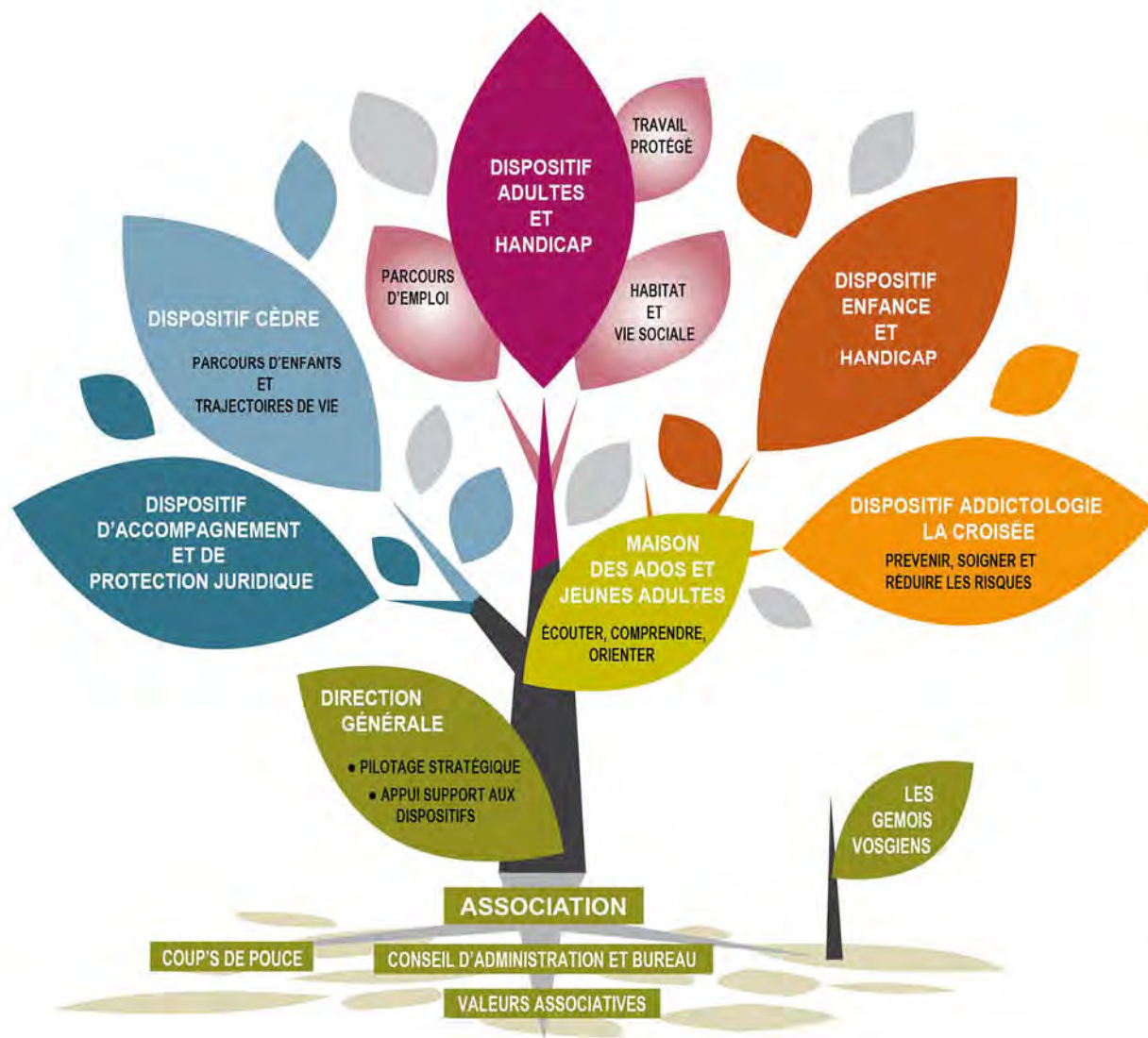
La création et l'articulation des services implantés sur les territoires résultent aussi du travail mené avec les partenaires de terrain et les partenaires institutionnels pour parvenir à concrétiser des projets inventifs et adaptés au territoire.

La volonté d'apporter des réponses aux besoins identifiés dans une logique de parcours a conduit l'AVSEA à considérer deux critères dans le développement de son offre de services.

Le premier critère est d'accroître sa présence tout au long de la vie, de la naissance à la vieillesse dans les différents champs

de son action pour soutenir la construction des projets de vie. Ainsi, dans le champ du handicap, la création de la première Unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes (UEMA) de Lorraine offre de nouvelles perspectives dans l'accompagnement précoce des enfants. De même, l'intervention éducative renforcée à domicile (IERD) ou les groupes de parole de parents soutiennent l'acte éducatif fondateur du parcours de chacun. Celui des plus anciens se concrétise dans l'accompagnement et la protection juridique de centaines (DAPJ) ou bien encore dans celui des personnes en situation de handicap vieillissantes sorties d'ESAT et des foyers d'hébergement.

Le deuxième critère consiste à considérer les situations individuelles dans toute leur complexité. L'enjeu devient alors de pourvoir à la complémentarité et à la coordination des réponses, qu'elles soient internes ou proposées par les partenaires. Ainsi, pour accompagner le parcours d'un enfant autiste au plus près de son évolution et de ses besoins, des solutions d'accompagnement peuvent être modulées entre les Unités d'enseignement spécialisées, le suivi à domicile (SESSAD) ou l'accueil dans un établissement adapté à son âge (IME, Epilobes).



6 Dispositifs pour agir en cohérence et en complémentarité

En réponse à ces besoins, l'AVSEA a développé au fil de son histoire une vingtaine d'établissements et de services répartis sur le sol vosgien et structurés aujourd'hui en 6 Dispositifs, qui répondent aux missions confiées à l'Association :

- Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ)
- Dispositif Cèdre « Parcours d'enfants et trajectoires de vie »
- Dispositif Adultes et Handicap
- Dispositif Enfance et Handicap
- Dispositif Addictologie La Croisée
- La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes

Cette structuration permet de répondre à l'évolution des besoins tout en prenant le virage du changement qui touche l'ensemble du secteur social et médico-social. En effet, les interventions au service des personnes s'organisent dorénavant autour d'un pilotage qui permet de développer autant que possible davantage de transversalité pour prévenir la rupture des parcours individuels.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

Accompagner les adultes protégés

La principale mission du Dispositif est d'accompagner le quotidien des personnes et familles faisant l'objet d'une mesure judiciaire de protection. Dans le respect du mandat confié par le juge, l'association exerce deux mesures de protection.

- *La première vise la protection des Adultes décidée par le juge des tutelles en raison de leur incapacité diagnostiquée de pouvoir seuls à leurs intérêts en raison d'une altération de leur capacité mentale ou physique. Selon la mesure judiciaire prononcée par le juge (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle), le mandat de protection exercé par le Service Mandataire de Protection des Majeurs (SMPM) au sein du Dispositif concerne tant la personne que ses biens.*

- *La deuxième, prononcée par le juge des enfants, permet d'accompagner les parents dans la gestion budgétaire des prestations familiales perçues pour une utilisation adéquate aux besoins liés à l'entretien, la santé et l'éducation des enfants. Le service des délégués aux prestations familiales (SDPF) exerce cette mesure d'accompagnement vers l'autonomie financière auprès des parents.*

Enfin, une troisième mission complète l'action du Dispositif.

- *Le service d'accompagnement au logement permet l'attribution d'un logement aux personnes les plus éloignées du logement sur tout le département. Par le biais de contrats de sous-location et de multiples partenariats avec des bailleurs publics et privés, un accès à un logement, limité dans le temps, est rendu possible pour toute personne en grande difficulté.*



DISPOSITIF CÈDRE « PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE »

Protéger et accompagner le parcours de l'enfance à l'âge adulte

Le Dispositif est entièrement dédié au développement harmonieux d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui, à un moment de leur existence, sont en difficulté ou en danger. Il s'agit d'abord de veiller à leur fournir toutes les conditions matérielles et éducationnelles favorables à leur développement psychique, physique, affectif et social.

Dans le respect de la place de la famille, la vocation du Dispositif est de penser l'accompagnement à partir de l'histoire personnelle et familiale de chaque jeune. Pour ce faire, il mobilise une offre de services diversifiée et adaptée favorisant la construction des projets de vie et la continuité de l'accompagnement.

Ainsi, des actions coordonnées sur le plan de l'hébergement, du suivi éducatif avec les parents, des études, de la santé et du bien-être, des actes de la vie quotidienne, par exemple procurent les étais pour construire l'avenir et s'insérer.

Le placement du jeune constitue une étape dans son parcours, l'ambition du Dispositif est de mobiliser les ressources pertinentes et de les articuler au mieux avec le projet personnalisé de l'enfant ou de l'adolescent.

Les projets personnalisés mobilisent les compétences des services du Dispositif Cèdre réparties sur tout le Département :

- **L'hébergement diversifié réparti entre internat, studios en semi-autonomie, appartements extérieurs**
- **Le service d'Intervention Educative Renforcé à Domicile**
- **Les Lieux d'Accueil Individualisé**
- **Le Service d'Accompagnement des Jeunes Majeurs**
- **Le Service des Activités de Jour**
- **Le Service d'Intervention Clinique**

L'enjeu de demain consiste à développer des alternatives au placement par la construction collective, en réseau avec l'ensemble des partenaires, de pistes d'évolution telles que la refondation de l'action éducative en milieu résidentiel, les modalités d'aide et de soutien à la parentalité ou bien encore la prise en compte de la violence dans les collectifs d'adolescents.

Le Dispositif accueille par ailleurs des jeunes âgés de 8 à 17 ans confiés par la Justice dans son Centre Éducatif Renforcé (CER) « *Nomade* », implanté à Marrakech. Alternative à leur incarcération, l'accompagnement renforcé en rupture géographique avec le milieu originel vise la construction d'un projet personnalisé fondateur.





DISPOSITIF ADULTE ET HANDICAP

Accompagner et insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale

Par son action, l'AVSEA entend participer au défi sociétal de la pleine inclusion des personnes en situation de handicap, porté par les politiques publiques et l'ensemble des acteurs dans le champ du handicap. Dès lors, en accord avec les valeurs d'altérité et de solidarité portées par l'association, le Dispositif déploie son action pour permettre à chaque personne en situation de handicap de pouvoir exercer son droit d'accéder à un travail, à un logement et à une vie sociale durable.

Ainsi, l'action transversale des trois secteurs du Dispositif vise d'une part à créer les conditions adaptées à une vie sociale et professionnelle dans un milieu protégé et d'accompagner d'autre part les parcours vers la vie en milieu ordinaire.

• L'insertion par le travail en milieu protégé et ordinaire

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de l'AVSEA accueille des adultes autistes, en situation de handicap psychique ou de handicap par la déficience visuelle.

L'adaptation des structures, des conditions et du temps de travail permet une activité professionnelle aux personnes dans l'impossibilité momentanée ou durable d'en exercer une dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.

Le secteur « *Parcours d'Emploi* » de l'AVSEA, constitué en réseaux, assure le relais et l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail par la construction d'une adéquation entre les compétences, le handicap et les emplois du secteur public et privé.

L'objectif premier consiste à construire avec les demandeurs d'emploi en situation de handicap les conditions durables de leur insertion : l'identification d'un projet professionnel ou d'une formation, la recherche d'un emploi, la recherche de solutions sur mesure de maintien dans l'emploi.

L'objectif second consiste à se rapprocher des employeurs privés et publics dans une démarche dynamique d'information, de sensibilisation et d'appui au recrutement facilitant leurs obligations d'emploi. Par ailleurs, dès lors qu'une inadéquation entre l'état de santé du salarié et le poste de travail compromet le maintien dans l'emploi, des solutions sont recherchées et mises en œuvre avec l'employeur.

• **L'insertion par l'Habitat et la Vie Sociale**

Le secteur « *Habitat et Vie Sociale* » de l'AVSEA développe des solutions pour offrir un cadre de vie adapté aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique et pour construire avec leur collaboration un projet de vie.

Le cadre de vie, en foyer ou en logement protégé autonome, propose un environnement et un accompagnement adapté à la situation de handicap. Rassurant et sécurisé, il est propice au bien-être, à l'autonomie et à l'insertion sociale.





DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

Accompagner le parcours d'enfants et de jeunes en situation de handicap

Le Dispositif Enfance et Handicap est à même aujourd'hui de proposer une offre complète d'accompagnement, dans la limite de ses agréments, à des enfants et des adolescents (de 0 à 20 ans) déficients intellectuels ou présentant des troubles du spectre autistiques (TSA).

La réussite de cet accompagnement est intimement liée à l'implication et au travail conjoint des parents et des équipes professionnelles.

L'AVSEA est missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour aider les enfants à bénéficier d'une scolarisation en milieu ordinaire ou spécialisé de manière à développer leurs compétences dès la petite enfance. Grâce à un partenariat privilégié avec l'Éducation Nationale - qui met à disposition une équipe de professeurs des écoles spécialisés - des modalités de scolarisation individuelles ou collectives adaptées sont développées en interne et en externe.

- Le Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD) a vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant, autant que nécessaire, par la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la vie de l'enfant. Les professionnels interviennent pour permettre à l'enfant de se développer dans son cadre de vie ordinaire par des interventions éducatives, rééducatives et thérapeutiques.

- L'Unité d'Enseignement Maternel pour enfants Autistes (UEMA) est une unité déployée dans le cadre du 3^{ème} plan autisme. Elle accueille des enfants de 3 à 6 ans porteurs de troubles autistiques et pour lesquels l'école ordinaire n'est pas adaptée. L'objectif est d'amplifier dès leur plus jeune âge des compétences et de les aider à bénéficier d'une scolarisation en milieu ordinaire, dès que possible.
- L'Institut Médico-Educatif (IME) accueille des enfants et adolescents de 6 à 16 ans, en situation de handicap (Déficience Intellectuelle ou Troubles du Spectre Autistique) pour lesquels des aménagements thérapeutiques, éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. L'établissement propose également des modalités d'accueil diversifiées (Internat, accueil de jour).
- Les Epilobes accueillent en internat des jeunes autistes de 14 à 20 ans, en lien étroit avec leur famille pour développer leur communication langagière et leur autonomie.

La volonté associative est de promouvoir la place des enfants « hors les murs » et de permettre l'accès à la jouissance de tous leurs droits au sein de la société.

Dans ce sens, les interventions au domicile et dans tous les milieux de vie des jeunes répondent aujourd'hui à une forte demande des familles et à l'objectif fixé d'assurer la continuité des parcours.

Cette volonté réclame l'évolution de l'offre d'accompagnement et appelle aussi à repenser les objectifs, les modalités d'accueil et les pratiques professionnelles.

Dans ce sens, l'association travaille en étroite relation avec les autorités et dans une dynamique partenariale la plus élargie possible, au développement de nouveaux services et à la modification d'agrèments d'établissement répondant aux besoins identifiés des publics sur l'ensemble des Territoires.





DISPOSITIF ADDICTOLOGIE « LA CROISÉE »

Prévenir, soigner et réduire les risques

L'addiction se comprend comme une conduite compulsive quel que soit l'objet de cette addiction, une consommation de substances psychoactives, un comportement lié aux jeux de hasard ou aux jeux vidéo par exemple. Ces conduites ont pour conséquence une dégradation de l'état de santé et compromettent l'insertion sociale des personnes.

Le Dispositif « *La Croisée* » offre un service anonyme et gratuit d'écoute, d'accompagnement et de soins à toute personne concernée par l'adoption de pratiques addictives pour elle-même ou un membre de son entourage.

Effectivement, en réseau avec ses partenaires régionaux, le Dispositif est compétent pour assurer l'ensemble des missions relevant de l'addictologie dans la logique de santé publique régionale définie par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS). Inscrite dans une dynamique régionale et partenariale, La « *Croisée* » développe l'ensemble de ses activités sur le territoire de santé des Vosges.

A ce titre, « *La Croisée* » multiplie les lieux d'intervention à Epinal, Saint-Dié et Remiremont, au plus près des besoins : dans des locaux spécifiques, à la Maison d'arrêt d'Epinal, dans la rue, à l'hôpital, voire à domicile.



A ce jour, « *La Croisée* » décline son action en trois volets :

• **Un Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie, le SEPIA.**

Outre les actions de sensibilisation menées auprès d'un large public, le SEPIA anime une consultation dédiée aux jeunes consommateurs (le CJC) ainsi qu'un service de soutien à l'entourage destiné en particulier aux parents (le SSE).

Le SEPIA a une double vocation. Celle premièrement, d'aider chacun à mieux comprendre et à repérer les comportements qui induisent des usages à risques voire une dépendance. Celle ensuite de faciliter l'accès aux soins afin de limiter l'impact sur la santé et la vie sociale lorsque l'usage dépendant est installé.

• **Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, le CSAPA.**

Les objectifs généraux du CSAPA « *La Croisée* » visent l'amélioration de la qualité de vie et le mieux-être de la personne. L'approche médicale, psychologique, sociale et éducative du CSAPA permet de mobiliser des réponses complémentaires et adaptées. Le CSAPA « *La Croisée* » est en particulier habilité pour le traitement de substitution des opiacés (TSO).

En fonction des parcours individuels, des pratiques addictives et des souhaits exprimés par les personnes, le projet d'accompagnement co-élaboré peut viser un arrêt total du comportement problématique ou une régulation des effets néfastes de l'addiction.

L'accompagnement multidisciplinaire peut également s'inscrire dans le cadre de l'un des 7 appartements individuels thérapeutiques gérés par le Dispositif.

• **Un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues, le CAARUD.**

Le CAARUD assure son activité dans tous les lieux offrant une possibilité de contact auprès d'usagers de drogues exposés par leur mode de consommation à des risques infectieux majeurs, des intoxications et troubles psychiatriques aigus. Présent sur l'ensemble du département, le CAARUD s'adresse ainsi en majorité à des personnes en voie de marginalisation non engagées dans une démarche de soins.

L'essentiel de son action se situe dans « *l'aller vers* » pour créer les conditions de la relation d'aide orientée vers la prévention, l'amélioration de l'état de santé physique et psychique et l'insertion sociale.



LA MAISON DES ADOS ET DES JEUNES ADULTES

Accompagner le passage de l'adolescence

La Maison des Ados et des Jeunes Adultes (MDAJA) accueille les jeunes de 12 à 25 ans et leur famille à Remiremont et Epinal pour les aider à traverser des situations ou des questionnements propres au passage de l'adolescence à l'âge adulte. Il s'agit de procurer une écoute, des conseils et des orientations pour aider les jeunes à mobiliser toutes les réponses dont ils ont besoin afin d'améliorer leur santé et leur bien-être.

Cette aide s'adresse aussi à toutes les personnes proches des jeunes et impliquées dans leur parcours de vie, leur famille, leur entourage, les professionnels.

Outre la possibilité d'intégrer toutes les dimensions du passage de l'adolescence à l'âge adulte dans l'apport des solutions proposées aux adolescents et à leur famille, la création des deux antennes de la MDAJA vise aussi la construction d'une culture commune des acteurs du département sur des questions telles que la radicalisation, l'addiction aux jeux, le harcèlement.



COUP'S DE POUCE, EN PLUS

Les 6 Dispositifs de l'AVSEA sont complétés par « Coup's de Pouce », une action bénévole de terrain.

En partenariat avec les enseignants et établissements scolaires du secteur de Remiremont, les bénévoles de Coup's de Pouce soutiennent des enfants du primaire, des collégiens, lycéens et adultes en formation dans leur parcours d'apprentissage et les accompagnent vers l'autonomie.

Au-delà de l'aide apportée sur les enseignements, la relation établie avec les jeunes vise à insuffler le goût d'apprendre et la capacité à travailler seul. Elle vise surtout la faculté pour chacun de s'épanouir au sein de l'école ou du cursus de formation.

C'est pourquoi, les bénévoles interviennent en face à face individuel à raison d'une fois par semaine a minima.

La quarantaine de bénévoles de Coup's de Pouce consacre ainsi du temps à l'acte éducatif, source d'épanouissement pour l'apprenant et tremplin vers une société plus juste.



Partie 3 > Modalités d'intervention

LA NON-EXCLUSION
COMME FONDEMENT DE L'ACTION



L'ACCUEIL INCONDITIONNEL, SOCLE DE L'ORGANISATION EN DISPOSITIFS

L'ouverture à toute personne

La garantie d'un accueil inconditionnel découle du respect des principes de non-discrimination et de non-exclusion pratiqués par l'association dès son origine.

Dès lors, l'AVSEA préserve sa liberté d'initiative et d'action afin de se donner les moyens de répondre à toute personne - ou à son entourage - la sollicitant.

Cette ouverture appelle de fait le développement de compétences et de services aptes à répondre aux situations constatées.

Un nécessaire éventail de compétences

Le développement de cet éventail répond au « *droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté* », mentionné à l'article 2 de la charte associative des droits et libertés de la personne accueillie.

L'amplification des capacités d'accompagnement s'opère en continu selon deux axes :

- le renforcement des compétences et la création de nouvelles qualifications en interne, débouchant sur une extension des modalités d'accompagnement ;
- le recours aux compétences externes complémentaires, formalisé dans le cadre de conventions.



LA MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES

La transversalité des compétences internes

En premier lieu, la transversalité des compétences s'opère au sein même de chacun des 6 Dispositifs.

L'AVSEA affirme sa volonté de garantir une égalité de traitement pour tous, tant en matière de principe d'intervention que de cohérence des pratiques. A cette fin, elle s'inscrit dans le développement de postures professionnelles devant être appropriées par tous.

Dans cette dynamique, la prévention du risque de rupture ou les limites de l'accompagnement réalisé au départ d'un seul et même Dispositif, constituent une préoccupation de l'association.

Ainsi, pour étayer son action et structurer des réponses nouvelles et innovantes, l'AVSEA encourage les démarches visant à mettre en synergie les compétences ou les réseaux internes pertinents.

En second lieu, la transversalité des compétences s'opère entre Dispositifs dès lors qu'une situation individuelle, par sa complexité, le nécessite. L'accompagnement des personnes au sein de l'association mobilise alors la transdisciplinarité et la transversalité des pratiques professionnelles entre Dispositifs. Les professionnels mettent à disposition leurs compétences et articulent leurs interventions d'un Dispositif à l'autre de façon à prévenir les risques de rupture dans l'accompagnement des personnes.

Cette organisation vise donc le décroisement des pratiques par une adaptation réactive de l'association aux besoins des personnes. Tous les services et compétences des Dispositifs doivent être à tout moment ouverts, accessibles et mobilisables.

Considéré comme majeur dans l'action de l'association, le développement de cette transversalité est décliné dans les orientations 3 et 4 de ce projet associatif.

Des réseaux coordonnés pour garantir la cohérence des parcours

L'AVSEA adopte une posture affirmée d'ouverture au partenariat pour s'inscrire, voire coordonner, des réseaux externes destinés à construire des réponses les plus adaptées au besoin des usagers accompagnés. En ce sens, l'association porte une attention particulière à l'enjeu de structuration de réponses coordonnées au plus près de la singularité des situations en tenant compte des particularismes de chaque territoire.

La mobilisation des compétences des usagers et de leur environnement

Cette volonté vise, prioritairement, à rendre les usagers acteurs de leurs parcours.

Ainsi, l'AVSEA prône la valorisation et la mobilisation des compétences développées au travers de leur expérience de vie. Au-delà, considérant le travail avec l'environnement de proximité de la personne accompagnée, comme le vecteur premier de continuité, de cohérence et de pertinence du parcours de vie, les professionnels recherchent, autant que possible, l'implication des usagers pour qu'ils agissent et apportent à l'Autre leur soutien par des actions de pair-aidance.

UNE GOUVERNANCE MIXTE, PIVOT DE L'ACTION

La gouvernance s'entend comme le mode de structuration des rapports entre les partenaires, les bénévoles et les salariés pour mener à bien le projet associatif. Les choix et décisions relèvent des bénévoles, l'articulation entre bénévoles et professionnels nourrit la façon d'agir.

Un bénévolat actif

Investis dans la gouvernance de l'association ou dans l'action de terrain, les bénévoles constituent un socle de référence du fonctionnement de l'AVSEA. Qu'ils soient adhérents, volontaires ou administrateurs, les bénévoles s'engagent au nom d'un projet et de valeurs communes. La charte du bénévole précise le cadre de leur implication, notamment auprès des personnes accompagnées par l'association.

Les bénévoles investis dans la sphère décisionnaire sont élus et siègent dans deux instances : le Conseil d'administration et le Bureau.

Le Bureau réunit 9 bénévoles, élus au sein du Conseil d'administration, pour assurer hebdomadairement le suivi de la gestion de l'association. En l'occurrence, ils sont chargés de suivre l'évolution des problématiques territoriales, celle des projets développés dans chaque établissement et d'accompagner la prise de décisions opérationnelles.

Afin de rencontrer les équipes et de renforcer leur connaissance du terrain, le bureau se réunit et se déplace régulièrement au sein des structures.

La présence d'administrateurs référents sur le terrain

Toutefois pour mieux se rapprocher du fonctionnement des structures, les membres du Bureau missionnent un administrateur référent dans chacun des 6 Dispositifs de l'association ou secteurs, le cas échéant.

Affecté à un seul Dispositif, ce référent bénévole développe ainsi une connaissance fine des missions, spécificités et exigences des établissements et services. Sa fonction première consiste donc à assurer le relais entre le Bureau et les équipes dirigeantes du Dispositif pour renforcer l'efficacité de la gouvernance. Le champ de son action est défini et délimité dans la Charte du Référent Administrateur bénévole.

La dynamique des commissions associatives

Pour conduire les chantiers nécessaires à la réalisation de projets ou d'actions, des commissions mixtes bénévoles-salariés sont constituées. Leur composition, leur calendrier ainsi que leur durée de vie sont uniques, décidés conjointement et adaptés au sujet travaillé.

Ainsi, 6 commissions sont annuellement fixées et leur composition arrêtée :

- **Commission Finance-Budget- Investissement**
- **Commission Travaux**
- **Commission Recrutement cadre**
- **Commission Formation**
- **Commission Communication**
- **Commission Evaluation et amélioration de la qualité.**



Partie 4 > Orientations

LE SENS ET LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DANS LES 5 ANS À VENIR

L'AVSEA est une association gestionnaire à but non lucratif, développant un cadre humaniste dans le nouveau paradigme de l'économie sociale et solidaire. Ce cadre guide le développement de son action, considérée aujourd'hui sur le territoire vosgien, comme innovante dans le champ de l'action sociale et médico-sociale grâce notamment à de nouvelles coopérations.

Par ses principes d'intervention, son fonctionnement et sa nouvelle organisation en Dispositifs, L'AVSEA pense son développement au regard de l'évolution des besoins d'accompagnements, tels qu'identifiés avec les usagers, leurs familles et les autorités. Sur cette base, la construction de réponses nouvelles appréhende les parcours de vie dans leur globalité et leur singularité.

C'est pourquoi, la première impulsion donnée aux orientations associatives consiste à développer la transversalité de son action au bénéfice des parcours de vie les plus fragilisés. Dans le cadre des différentes planifications et notamment du prochain Plan Régional de Santé, cette force permettra à l'AVSEA, grâce à ses propositions, de se positionner davantage en tant qu'acteur concourant à la création de parcours individualisés et adaptés au service des usagers. L'enjeu de son développement réside alors dans sa capacité à se nourrir de sa diversité au service de l'innovation sociale.

Enfin, du fait des nouvelles exigences en matière de gestion (CPOM, EPRD, réformes de la tarification, etc.), l'association se trouve totalement engagée dans les nouveaux modes de pilotage,

structurée autour d'une gouvernance étayante et aidante pour ses établissements, voire ses partenaires. L'association entend préserver l'identité et la force de sa gouvernance, articulée autour de la complémentarité des interventions bénévoles et professionnelles.

Ainsi, les 4 orientations politiques retenues à l'horizon des 5 prochaines années constituent le fondement de la stratégie et donne une vision associative claire. Les lignes collectives ainsi définies offrent un cadre d'action qui donne libre cours, au sein de chaque structure, au développement de projets et à l'innovation sociale.

Elles se veulent le dénominateur commun de notre intervention multiple de façon à créer un cadre étayant et aidant au développement, à l'expérimentation, à l'innovation au sein de chaque Dispositif.

- **Orientation n°1 : Promouvoir un bénévolat engagé et républicain**
- **Orientation n°2 : Soutenir l'implication et la participation collective des professionnels**
- **Orientation n°3 : Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les parcours de vie les plus fragilisés**
- **Orientation n°4 : Développer la transversalité des actions entre Dispositifs**

ORIENTATION 1

PROMOUVOIR UN BÉNÉVOLAT ENGAGÉ ET RÉPUBLICAIN

Historiquement, l'articulation et les interactions entre les membres bénévoles et les professionnels sont constitutives de l'identité et du fonctionnement de l'AVSEA. Investis dans les sphères décisionnaires et de réflexion collective de l'association, les bénévoles dessinent et incarnent la ligne politique associative et prennent les décisions relatives à la stratégie associative. Par exemple, antérieurement, l'AVSEA a fait le choix de ne pas ouvrir de Centre Éducatif Fermé (CEF), eu égard au cahier des charges originellement posé ; ou encore de ne pas accueillir de mineurs non accompagnés sans disposer des moyens de leur accompagnement éducatif.

La gouvernance de l'association est mue par des principes démocratiques à l'œuvre dans l'animation des interactions entre professionnels et bénévoles. Si la pleine décision relève de la sphère bénévole, l'articulation entre l'implication bénévole

et l'implication professionnelle nourrit son action. En effet, le fonctionnement de l'association s'appuie sur un investissement fort de ses bénévoles, impliqués tant pour gérer l'association que pour agir auprès des personnes accompagnées avec les professionnels et les partenaires.

L'engagement républicain des bénévoles est moteur du principe de « non exclusion » dans les réponses apportées ; il concrétise aussi les principes de fraternité et de solidarité.

Portés par le principe de la liberté d'association au service d'un projet de société, les bénévoles de l'AVSEA sont des citoyens engagés au service du devenir des plus vulnérables dans la cité. C'est pourquoi, dans les années à venir, l'AVSEA soutiendra l'engagement et le rôle actif de ses bénévoles par l'atteinte des objectifs suivants.

Objectifs

Valoriser l'engagement et l'action bénévoles en interne et en externe.

Préserver un cadre associatif garant d'un bénévolat désintéressé, démocratique et non partisan.

Impulser une dynamique interactive entre les bénévoles et les professionnels.

Pistes d'actions

Promouvoir l'action des bénévoles lors des temps forts institutionnels associatifs de façon à rendre visibles et perceptibles leur implication et leur action auprès des usagers, professionnels et partenaires.

Harmoniser l'implication et le présentiel des administrateurs-référents de chaque dispositif à l'occasion de manifestations collectives et temps forts organisés par chaque Dispositif.

Formaliser l'adhésion de chaque bénévole à la « Charte du bénévole » associatif et veiller à son effectivité.

Renforcer les liens opérationnels entre direction et administrateur-référent bénévole au sein de chaque Dispositif.

Organiser des temps de rencontre réguliers entre les bénévoles membres du Bureau et les professionnels des Dispositifs dans le cadre des Bureaux décentralisés.

Organiser des séminaires pour favoriser les rencontres entre les adhérents, les bénévoles et les professionnels dans chaque Dispositif.

ORIENTATION 2

SOUTENIR L'IMPLICATION ET LA PARTICIPATION COLLECTIVE DES PROFESSIONNELS

Les fondements historiques de l'AVSEA reposent sur une forme de militance professionnelle des bénévoles engagés. Aujourd'hui, les exigences d'une compétence professionnelle accrue et renouvelée dans l'accompagnement des publics comportent le risque d'une prédominance de la technicité sur l'implication.

Parallèlement, la qualité de l'accompagnement tout comme la pertinence des réponses et des innovations reposent sur une connaissance fine des besoins de terrain.

C'est pourquoi, parce que les équipes de professionnels appréhendent chaque jour la singularité des situations, il est nécessaire de permettre leur implication dans le fonctionnement quotidien de l'association et dans les réflexions conduites quant à son évolution. Leur expertise et force de proposition sont indispensables au développement de l'association et à la pertinence des réponses apportées.

Objectifs

Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs postures professionnelles d'accompagnement

Partager les modalités et principes d'intervention afin de créer un cadre d'action commun et sécurisant pour les professionnels.

Impulser une dynamique interactive entre les bénévoles et les professionnels.

Impulser une dynamique interactive entre les professionnels et les bénévoles.

Pistes d'actions

Mobiliser les ressources nécessaires à la guidance managériale des professionnels.
 Construire et activer des leviers d'encadrement permettant d'accompagner l'adaptation des postures professionnelles à l'évolution des besoins.
 Engager une politique transversale de formation pour permettre l'acquisition de compétences propres à des postures d'accompagnement spécifiques développées par chaque Dispositif.
 Exploiter l'expérience et la palette des modes d'intervention pour harmoniser les modes d'intervention.

Impliquer les professionnels dans les démarches de conduite du changement induites par l'évolution des publics, de leur connaissance et du contexte réglementaire notamment.
 Poser l'implication directe des professionnels dans le développement d'actions et de projets comme principe d'intervention.
 Sécuriser les parcours professionnels et encourager les mobilités internes afin de créer les conditions d'un bien-être personnel compatible avec les exigences liées à l'accompagnement des publics.

Créer des espaces de réflexion et d'élaboration collectives de principes communs d'interventions intra et inter Dispositifs.
 Mobiliser les compétences des professionnels dans le domaine culturel pour développer des actions d'accès à la culture

Organiser des temps de rencontre réguliers entre les directions des Dispositifs, les équipes, les membres du Bureau et les bénévoles.
 Organiser des temps de travail réguliers entre les bénévoles et les professionnels des Dispositifs.

ORIENTATION 3

MOBILISER LES RESSOURCES ET INNOVER

POUR ACCOMPAGNER LES PARCOURS LES PLUS FRAGILISÉS

Imaginer et apporter des solutions pour ne laisser personne au bord de la route continue à nourrir le projet politique de l'association.

La déclinaison opérationnelle des politiques publiques aboutit à un cloisonnement des réponses sanitaires, sociales, médico-sociales et éducationnelles qui affecte la continuité des formes d'accompagnement proposées aux personnes. Pour anticiper ces ruptures, s'adapter à la singularité des parcours et répondre à la complexité des situations, l'AVSEA fait évoluer son organisation et ses pratiques vers une ingénierie sociale capable de moduler les réponses au sein de l'association et au travers de son réseau partenarial.

A ce titre, le regroupement des établissements et services de l'AVSEA en Dispositifs marque sa volonté de structurer des réponses transverses pour répondre à la complexité de certaines situations individuelles et aux besoins non couverts par le champ d'intervention conventionnel de chacun de ses Dispositifs.

A l'échelle du département, l'association assume un rôle d'agent de développement de la cohésion sociale et du vivre-ensemble par le déploiement de réponses au plus près des populations les plus en marge ou en difficulté. Parallèlement au rayonnement et à la diversification de son offre, l'AVSEA travaille à renforcer la complémentarité et la coordination de son action au service de la continuité des parcours des personnes accompagnées. De fait, le maillage des réponses et des projets vers une couverture départementale des solutions apportées aux plus vulnérables et à leur famille doit être porté à la fois par un travail en interne et par une co-construction partenariale. Au côté de ses partenaires, l'association est agent d'innovation sociale au service des personnes les plus vulnérables et de leur famille.

Objectifs

Promouvoir l'organisation en Dispositif dans sa capacité à adapter les réponses aux besoins individuels d'accompagnement.

Appuyer les Dispositifs pour stimuler leur effort d'innovation et leur mutation au bénéfice de l'accompagnement des parcours individuels.

Développer des modes d'accompagnement partagés pour répondre à des besoins singuliers d'accompagnement.

Développer une logique collective et coopérative d'anticipation dans les réponses apportées sur les territoires du département par un renforcement du maillage partenarial externe.

Promouvoir l'accès à la culture comme un levier incontournable de l'accompagnement des publics accompagnés.

Pistes d'actions

Développer la communication pour expliciter la philosophie et les principes d'accompagnement qui sous-tendent l'organisation de l'AVSEA en 6 Dispositifs, organisation pensée comme un tout cohérent au service des parcours individuels.

Nommer au sein de chaque dispositif des professionnels ressources, relais à mobiliser afin de moduler et d'adapter les accompagnements dès que de besoin pour assurer la continuité des parcours. Innover pour répondre aux situations complexes et co-construire les nouvelles formes de réponses avec les partenaires institutionnels.

Intégrer une dimension prospective aux nouveaux projets des dispositifs.
Structurer de manière transversale une organisation permettant la veille des appels à projets et un appui à leur réponse.

Recourir, dès que nécessaire, aux compétences spécifiques de chaque Dispositif dans la construction et la proposition de réponses adaptées et individualisées.
Structurer des approches transversales d'accompagnement en mesure de répondre à des besoins spécifiques identifiés des publics.
Construire un socle de connaissances et de pratiques communes d'accompagnement.

Développer des coopérations pour créer une veille partagée de l'évolution des besoins des populations les plus vulnérables sur les territoires.
Conclure tout partenariat permettant de renforcer l'offre de service des Dispositifs au plus près de l'évolution de ces besoins.

Développer sur les territoires les partenariats permettant de favoriser l'accès aux activités culturelles et sportives.

ORIENTATION 4 **DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ** DES ACTIONS ENTRE DISPOSITIFS

Les orientations définies pour chaque Dispositif de l'association s'inscrivent dans la continuité des orientations 1 à 3.

Dispositifs

Pistes d'actions

Dispositif Enfance & Handicap

Créer une Unité d'Enseignement Primaire Autisme en capacité de prendre le relais de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme en raison des résultats positifs observés chez les enfants. Imaginer, proposer et construire des réponses à destination des adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA) accueillis en établissements pour enfants et en attente de solutions adaptées.
 Favoriser l'accompagnement des aidants familiaux.
 Innover pour répondre aux situations complexes et co-construire les nouvelles formes de réponses avec les partenaires institutionnels.

Dispositif Adultes & Handicap

Définir la façon d'articuler les accompagnements du Dispositif en matière d'emploi, d'habitat et de vie sociale des personnes en situation de handicap.
 Affiner les réponses spécifiques à apporter dans l'accompagnement de la maladie psychique, de la déficience visuelle et des TSA/TED.
 Fournir des réponses aux besoins non couverts, notamment en matière d'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Dispositif Addictologie « La Croisée »

Développer l'offre de soins et en favoriser l'accès notamment par la création d'une équipe mobile d'intervention départementale.
 Développer les partenariats et les coopérations à l'échelle régionale et locale.
 Mettre à disposition de l'ensemble des composantes de l'Association les compétences et les réseaux du Dispositif au profit d'une dynamique d'accompagnement transversal.



Dispositifs

Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique

Pistes d'actions

Garantir une réponse immédiate adaptée à l'utilisateur permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement.
Formaliser dans le cadre du projet du Dispositif des principes d'accompagnement et d'intervention communs au service de l'utilisateur.
Améliorer l'accès aux droits des majeurs protégés.

Dispositif Cèdre

Accompagner le changement des pratiques professionnelles et les harmoniser conformément aux principes d'intervention et méthodes d'accompagnement définis dans le projet d'établissement.
Fournir des réponses aux besoins non couverts des adolescents en situation complexe.
Construire des réponses destinées à prévenir les risques de rupture dans l'accompagnement des jeunes à leur sortie du centre éducatif renforcé (CER).

Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes

Proposer une réponse territoriale pleine et entière accompagnée des moyens nécessaires.
Poursuivre le développement des réseaux de partenaires locaux pour diversifier les réponses et permettre si nécessaire une prise de relais opérationnel assurant la continuité des services.

Direction Générale

Initier et animer la dynamique d'échange entre les bénévoles et les professionnels de l'association.
Poursuivre, avec les Dispositifs la dynamique de co-construction de réponses diversifiées et innovantes aux besoins des usagers.
Développer la fonction support en élargissant la palette des interventions auprès des Dispositifs.

Le mot de la Direction Générale

Nous remercions vivement les membres du groupe « projet », qui ont su se mobiliser dans un délai contraint, pour échanger, produire, partager, faire converger leurs points de vue depuis leur place soit de membres bénévoles, de Directeurs de Dispositif ou de Cadres

Tous nos remerciements à Catherine et Djamel Berbachî qui ont su être à notre écoute, pour la richesse de leur âme, leur engagement dans ce projet, pour leur travail en intersession au cours duquel ils reprenaient, affinaient, donnaient le ton à nos propos et coloraient les mots.

Merci à l'ensemble des salariés et des bénévoles qui au fil des années s'impliquent, s'engagent au quotidien à tel point que parmi les propositions de slogan pour singulariser notre association, c'est naturellement imposé « L'Autre, c'est Nous ».

Mme Catherine GIRAUD,
Directrice Générale
2006 - 2018

M. Nicolas SABATINI,
Directeur Général
à compter du 26/11/2018



AVSEA

**ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE,
DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES**

19 rue du Coteau 88000 Dogneville
Tél : 03 29 34 45 42
Mail : direction.generale@avsea88.com
www.avsea88.com